ÉTAT ET DÉPÔT des résultats définitifs du scrutin

Municipalité		Date du scrutin
ETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANCOIS		2022 05 01
L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant. a) À la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et r	négatifs se répartissent com	Année Mois Jour
QUESTION RÉFÉRENDAIRE	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
« Approuvez-vous le Règlement no 677-3 modifiant le Règlement de zonage no 603 ayant pour objet de prévoir une distance séparatrice, à l'intérieur de la zone H-1, entre tout bâtiment où est exercé l'usage « résidence de tourisme » et tout bâtiment où est exercé un usage du groupe « Habitation », selon les modalités prévues au Règlement. »	19	59
b) Le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : _		
c) Le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur d	droit de vote est de:	78
d) Le nombre de bulletins de vote <u>valides</u> est de:	78	
e) Le nombre de bulletins de vote <u>rejetés</u> est de:	0	
La majorité va à la faveur de la réponse: positive		
e présent état est déposé au conseil municipal lors de la pren	nière séance qui suit le scrut	in référendaire.

Greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

Année Mois Jour